

Usage de l'eau*

domestique professionnel (à préciser : commerce/industrie/bureau/agricole)..... incendie arrosage

Coordonnées du propriétaire

Nom ou raison sociale*.....
Prénom* (si particulier) Tél.
N° et nom de la rue*
Complément d'adresse* (bâtiment, n° du logement)
Code postal*Commune*.....

Titulaires principal et secondaire du contrat d'abonnement, redevable du paiement des dettes associées.

Le titulaire principal de l'abonnement est redevable des dettes associées à ce contrat (sauf si le payeur est une tierce personne). Dès lors qu'il est fait mention d'un titulaire secondaire et cosignataire au présent contrat, celui-ci est alors solidaire du paiement des dettes associées qu'il y ait un lien de parenté ou non. Si le payeur est une tierce personne, vous devez obtenir un accord écrit. A défaut, les factures seront libellées au nom du titulaire principal du contrat d'abonnement.

Si le compteur est en partie privative

Je m'engage à fournir au service eau et assainissement le libre accès au compteur (clé, badge, contact clairement identifié) ou à faire déplacer le compteur à mes frais.

Facturation et prix du service

Les modalités de facturation et les délais de paiement sont rappelés dans le règlement de service, ainsi que les dispositions applicables aux différents éléments constitutifs du prix de vente. Les conditions tarifaires sont délibérées annuellement par le conseil communautaire et sont disponibles sur le site de Lannion-Trégor Communauté (www.lannion-tregor.com). Le détail des différents éléments à régler sont mentionnés dans un document joint reprenant les tarifs en vigueur sur la commune concernée par le contrat d'abonnement.

Conditions d'ouverture et de résiliation du service

Des frais d'accès au service sont facturés 39.39 € TTC (tarif 2025) pour l'ouverture de votre contrat d'abonnement. Si le branchement d'eau potable est fermé au moment de la souscription du contrat d'abonnement, son ouverture sera facturée 41.84 € TTC (tarif 2025).

Service de médiation

Dans les différentes voies de recours des usagers, il est prévu la possibilité de recourir à une procédure de médiation.

Clause de rétractation

Si le contrat n'est pas conclu dans les locaux du service eau et assainissement, l'abonné dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la date de signature du contrat sans avoir à motiver sa décision, ni à supporter d'autres coûts que ceux relatifs aux services fournis. L'utilisateur qui souhaite exercer son droit de rétractation, alors que l'exécution du contrat a commencé et que la fourniture en eau est effective, devra en faire la demande expresse sur papier selon le modèle joint au présent contrat. Il sera alors tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

Je, nous, soussigné(e)(s)..... m'engage, nous engageons, à me,nous, conformer aux prescriptions du règlement du service de l'eau dont un exemplaire est remis avec le contrat d'abonnement ou de l'avoir consulté sur le site www.lannion-tregor.com. La souscription du présent contrat d'abonnement prendra effet à la date de signature des actes ou à la date convenue.

Je, nous, souhait(e)(ons) bénéficier du service d'eau et souscrire ce contrat d'abonnement au / / *.

*date de prise d'effet du contrat de bail (joindre le bail) ou date d'acquisition (joindre l'acte de vente)

Je, nous, m'engag(e)(ons) à avoir une consommation de l'eau sobre et respectueuse de la préservation de l'environnement. Je, nous, reconnais(sons) avoir pris connaissance et accepter le règlement de service d'eau potable. Cet accord vaut pour commande avec obligation de paiement.

Fait à _____ le, | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Signature de l'abonné principal (obligatoire)

Signature du titulaire secondaire si mentionné (obligatoire)

Les données personnelles recueillies dans le présent formulaire de demande sont destinées à être traitées par Lannion-Trégor Communauté, dans le cadre de sa mission de service public de l'eau et de l'assainissement. Ces données sont nécessaires pour la prise en charge de la demande et sont traitées par des professionnels exerçant pour le compte de Lannion-Trégor Communauté. Elles sont conservées par Lannion-Trégor Communauté le temps nécessaire au traitement de la demande et le cas échéant le temps de sa relation avec l'abonné de la mise en œuvre de ses missions en matière d'eau et d'assainissement, plus le temps de la prescription d'éventuelles actions en justice ou d'obligations imposées par la réglementation. Vous pouvez demander un accès aux données personnelles vous concernant, ainsi que leur rectification, leur effacement, voire la limitation de leur traitement ou leur portabilité. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement ou retirer à tout moment votre consentement concernant leur traitement. Consultez le site Internet www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données par courriel (protectiondesdonnees@lannion-tregor.com) ou par voie postale (Délégué à la protection des données, Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge - CS 10761, 22307 LANNION Cedex). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

(*) données obligatoires pour éviter les erreurs de dénomination et de facturation.



Référence client (figure sur la dernière facture) :	«DosRefBenef»
Adresse du lieu desservi :	
Nom / Prénom du demandeur :	
Adresse du demandeur :	
Numéro de téléphone du demandeur :	
Adresse email du demandeur :	
CHOIX DU MODE DE PRELEVEMENT :	
A cocher	
Le prélèvement automatique sans mensualisation :	
Je souhaite être prélevé à chaque facture par la régie Eau et Assainissement de Lannion-Trégor Communauté	<input type="checkbox"/>
La mensualisation :	
Je souhaite étaler le paiement des sommes dues sur toute l'année et par conséquent être prélevé mensuellement par la régie Eau et Assainissement de Lannion-Trégor Communauté à partir du 1^{er} janvier prochain vers le 10 de chaque mois suivant le calendrier de la Banque de France	<input type="checkbox"/>
Nombre de personnes dans le foyer : <input type="text"/>	
(le premier échéancier de mensualisation sera calculé sur la base de 30m ³ par personne et par an)	

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LA REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LANNION-TREGOR COMMUNAUTE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LA REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LANNION-TREGOR COMMUNAUTE.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA

FR37ZZZ588619

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
	REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT LANNION-TREGOR COMMUNAUTE CS 10761 22307 LANNION CEDEX
COMPTE A DEBITER	
Code IBAN (IDENTIFICATION INTERNATIONALE)	Code BIC (IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE)
<input type="text"/>	<input type="text"/>

TYPE DE PAIEMENT Paiement récurrent/répétitif Paiement ponctuel
(Lorsque la case « récurrent/répétitif » est cochée, il peut y avoir plusieurs prélèvements successifs générés sur ce mandat. Si la case « paiement ponctuel » est cochée le mandat ne se rapporte qu'à un unique prélèvement.)

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

NOM DU TIERS DEBITEUR :

JOINDRE UN RIB

SIGNE A _____ LE _____ SIGNATURE :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LA REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LANNION-TREGOR COMMUNAUTE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LA REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LANNION-TREGOR COMMUNAUTE.



MODALITÉS DU DROIT DE RETRACTATION

Le droit de rétractation :

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez notifier votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté à adresser au service eau et assainissement de Lannion-Trégor Communauté.

Vous pouvez utiliser le formulaire de rétractation ci-dessous mais ce n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration de celui-ci.

L'effet de la rétractation :

A compter de la date demandée d'utilisation de la prestation de fourniture d'eau et jusqu'au moment où vous avez informé le service de votre rétraction, vous devrez régler au service eau et assainissement de Lannion-Trégor Communauté un montant égal à ce qui a été fourni : nombre de jours d'abonnement au service et m³ consommés.

FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire au service eau et assainissement de Lannion-Trégor Communauté dont l'adresse figure en première page de ce document, uniquement si vous souhaitez exercer le droit de rétractation).

A l'attention du service eau et assainissement de Lannion-Trégor Communauté

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la fourniture d'eau commandée

Le :

Nom :

Adresse :

Date :

Signature :